

HISTORIQUE.

"En l'an de grasse mil six centz soixante neuf" Marie de Rivière veuve de Jean de Béchon, demande justice devant le notaire royal.

Elle habite "en la paroisse de Blanquefort, dans sa maison et bourdieu qu'elle a size au lieu d'Aubarède". (1)

Plus tard, dans un acte daté du 20 juillet 1742 ayant pour objet un retrait lignagé, Jean de Béchon archiprêtre des Esseintes, s'adresse à Louis Vidouze, et mentionne une métairie appelée "à Béchon" venant du chef des feus Jean-Isaac Béchon et Marie Rivière. (2)

L'abbé Jean de Jegun vend, dans les années 1750, à Denis de Day : "le bourdieu appelé à Béchon, avec des bâtiments pour le logement du maître et des valets, chay, cuvier, cour, grand plantier de vigne etc..." (3)

C'est ainsi que les actes notariés évoquent les origines du domaine de Béchon dont une gravure tirée du fonds Delpit et datée de 1828, donne l'aspect général au siècle dernier.

Les servitudes et la demeure, délimitent une cour de ferme que le portail tenterait de transformer en cour d'honneur. (4)

E. Guillon parle du château en ces termes : "Grande maison blanche avec pavillon central appartenant à M. Avril entrepreneur du chemin de fer du Médoc."

Fig.1

Une carte postale du début du siècle, donne le dernier aspect du château avant l'incendie qui le détruisit en 1950. Il est alors reconstruit sur le même emplacement mais selon un style moderne, avec des matériaux aussi modernes, adaptés à l'école d'agriculture qu'il abrite depuis 1917.

(1) : AD.33 2E 204

(2) : AD.33 Fonds Ferradou. 27782

(3) : AD.33 Sac à procès 8941

(4) : R.Coustet, dans Rev.hist.Bx.
1975 p.121

DESCRIPTION.

Situation et composition.

Le domaine de Béchon s'étendait non loin du centre-ville, vers le nord, à gauche de la route de Pauillac.

DOC.N°1 Le corps de logis et les dépendances délimitaient une cour. L'installation actuelle de l'école d'agriculture, correspond encore à ce schéma.

Le corps de logis. (audébut du siècle)

A- Parti général.

Long corps de bâtiment sur deux niveaux, avec un pavillon central sur un corps flanqué de deux ailes.

B- Elévations extérieures.

Une façade.

Sur le pavillon central s'ouvre la porte d'entrée surmontée d'un garde-corps à balustres. Les fenêtres du premier niveau ont un garde-corps à balustres en gaine. Les murs sont animés par des tables oblongues formées de moulures ornées aux angles par une fleur.

Les ailes en léger ressaut, sont décorées aux angles par des chaînes à bossage un-sur-deux.

Combles et couvertures.

Le pavillon central est couvert par un toit en pavillon.

NOTE DE SYNTHÈSE.

La gravure du XIX^e siècle montre un ensemble de bâtiments qui paraît être une "grosse ferme" avec, sur la droite, le corps de logis.

Ce logis présente certains caractères des constructions du XVII^e siècle dans le bodelais ; avec en particulier le pavillon central et le bossage saillant des chaînes d'angles.

Il est mal aisé de tirer des conclusions à l'examen de la carte postale ancienne. Le décor de la façade, abondant, fait songer à un placage qui, peut-être, devait masquer les murs en moellons du XVII^e siècle.